

# Bulletin municipal

Miramont-de-Guyenne

Mars 2024  
n° 166



*Echange de cadeaux avec nos amis italiens*



# ÉDITO

L'année écoulée est venue ponctuer le premier bloc de ce mandat municipal.

Durant notre campagne électorale nous avons repéré et ciblé un certain nombre d'enjeux majeurs pour la commune et fait l'inventaire de nos atouts et de nos fragilités.

De 2020 à 2023, plusieurs équipements nouveaux ont été créés sur notre commune : la maison France Services, le Centre Multiculturel avec ses trois espaces, le pôle sportif et de loisirs à Léo Lagrange avec son parc de jeux et de détente pour les familles, l'aménagement d'un théâtre de verdure au square Jules Ferry, un jardin partagé, un self à la cantine scolaire pour lutter contre le gaspillage alimentaire, la rénovation complète du court de tennis n°1 au lac du Saut du Loup.

Nous avons également assuré la rénovation de nombreux bâtiments communaux : en changeant les huisseries, renforçant l'isolation, modernisant les modes de chauffage : on citera le bâtiment des Clés, la Maison de la Vie Citoyenne, le bâtiment D de la Brisse pour l'APIHA, la Maison des Jeunes, la Maison de la Petite Enfance, la résidence autonomie des Charmilles, les ateliers municipaux.

Nous avons installé des défibrillateurs manquant dans les endroits publics de la ville, informatisé toutes les salles de classe de l'école, étendu et renforcé la défense incendie sur la commune, renforcé la sécurité des parkings notamment autour des équipements scolaires ou de loisirs en adoptant le concept de vigiroute ...

Toutes ces réalisations nous les avons réalisées dans une période économique incertaine mais en réussissant tout de même chaque année à baisser le taux de la taxe foncière de façon significative. Malgré cette baisse de recette de l'impôt, notre excédent de fonctionnement reporté est passé de 538 840 € en 2020 à 1 009 702 € en 2023. Soit un excédent de fonctionnement reporté quasi doublé en trois ans.

Cette rigueur budgétaire nous permet aujourd'hui de pouvoir investir sereinement dans les projets nécessaires pour l'avenir de notre commune et de son développement. Mais durant cette période de préparation financière nous avons aussi pris le temps de la concertation avec nos divers partenaires institutionnels à commencer par :

- les services de l'état : et c'est plus de 600 000 € de subventions publiques que nous avons obtenus au travers de la DETR, DSIL, du Fond friche et du Fonds vert.

- le département du Lot et Garonne qui a sélectionné et financé notre projet d'habitat partagé en faveur des seniors et qui apporte son soutien financier à hauteur de 150 000 € par la rénovation de l'école publique.

- le syndicat départemental Territoire d'Energie 47 avec qui nous poursuivons la modernisation de l'éclairage public : plus écologique, plus intelligent et moins onéreux et qui accompagne plusieurs projets locaux d'acteurs économiques.

Enfin nous entretenons des relations étroites avec La SEM 47 et les foncières publiques et privées comme Habitalys, DomoFrance ou Axentia pour développer et imaginer l'habitat de demain dans la bastide.

2024 verra le début de la réalisation de plusieurs chantiers : les trois plus emblématiques sont la restructuration de l'ancienne maison de retraite, la modernisation et l'extension de notre école publique et l'aménagement du Hameau des Vignes du Grand Bois.

Mais d'autres travaux viendront agrémenter notre cadre de vie comme la rénovation complète de la chaussée de l'avenue de Paris et la mise en place d'un plateau surélevé devant l'entreprise C2R ainsi que celle du carrefour de la place de la République.

Une année 2024 placée sur le thème de la transformation et la vitalisation de notre commune. Une année qui j'espère apportera à chacun d'entre vous la santé, la joie et le succès.



**Jean Noël Vacqué,**

Maire de Miramont de Guyenne, lors d'une visite de l'entreprise C2R

## SOMMAIRE

|                          |         |
|--------------------------|---------|
| Edito                    | p 2     |
| Jumelage                 | p 3     |
| PÔLE ADMINISTRATIF       |         |
| Etat civil, démarches    | p 4     |
| Culture                  | p 5     |
| Le Barguet               | p 6     |
| Economie                 | p 7     |
| PÔLE TECHNIQUE           |         |
| Petits travaux           | p 8-9   |
| Piscine et MVCI          | p 10    |
| Espace Léo Lagrange      | p 11    |
| PÔLE ACTIONS SOLIDAIRES  |         |
| Petite enfance           | p 12    |
| Ecole                    | p 13    |
| Conseil Municipal Enfant | p 14    |
| Seniors                  | p 15    |
| CCPL                     | p 16-17 |
| HISTOIRE                 | p 18-19 |
| MÉMENTO                  | p 20    |



Edition : Mars 2024

Directeur de publication :

Jean-Noël Vacqué

Rédaction : Membres du conseil municipal et les chefs de pôles

Mise en page : pom'C

Prochaine parution :

Septembre 2024

Pour être informé de notre actualité, inscrivez-vous à notre newsletter sur [www.ville-miramontdeguyenne.fr](http://www.ville-miramontdeguyenne.fr)

# 40 ANS DE JUMELAGE...



L'anniversaire d'un jumelage est une fête, mais aussi un temps de mémoire et d'avenir : c'est la transmission d'un héritage. L'amitié entre les deux villages est ancienne et profonde. Voilà 40 ans que fut officiellement scellée la décision de jumelage entre Miramont-de-Guyenne et Villonova Del Battista.

La force des échanges est née de ce besoin de partage et de fraternité bien au-delà de supposées barrières linguistiques et culturelles. Il s'agissait et il s'agit toujours de contribuer grandement à nourrir l'amitié entre les deux peuples. Un quarantième anniversaire constitue un symbole de durée et de succès.

En signant cette charte de jumelage, les maires précédents avaient formé le vœu qu'elle puisse « sceller une amitié entre les deux villages, et servir d'exemple aux

générations futures ». Leur vœu a été exaucé. Les échanges ont permis aux familles de se connaître, de s'estimer et de forger entre elles une solide amitié. Aujourd'hui, ils représentent pour les plus jeunes générations une parole d'espérance, espérance d'une Europe porteuse des valeurs humanistes dans un monde inquiet, parfois violent. N'oublions jamais que les jumelages ont d'abord pour objectif la volonté d'établir des liens aussi nombreux que possible entre les citoyens de nations ou de villes différentes. Mais ils sont aussi une démarche pédagogique : celle de nous faire découvrir que l'étranger, l'autre ne nous est pas si étrange que cela, qu'il nous ressemble, qu'il ressent les mêmes émotions, qu'il partage les mêmes sentiments, perçoit les mêmes angoisses ou projette les mêmes espoirs.

Un grand merci à la section France-Italie et aux bénévoles pour l'organisation de cette belle semaine de jumelage.

## RETOUR EN IMAGES

*Venue des Italiens du 3 au 10 janvier*



Visite de la cave de Monbazillac



Visite de Bordeaux



Nos amis italiens



Soirée de Clôture



Conseil municipal jumelé



Repas partagé

### Naissances

Jefferson LABADENS le 26/11/2023 à Bergerac

### Mariages

Christophe LABOULI & Nathalie MATHÉ le 23/09/2023

### Pacs

Cristelle RODRIGUEZ & Maxime BILLAUD le 06/10/2023  
Sandrine BARDEAU & Steven JAUZOU le 12/10/2023

### Décès

Jean PETRIAT le 08/02/2023 à 76 ans  
Yvette CACHAU le 12/09/2023 à 77 ans  
Eliane CASSE, veuve CASTANET le 17/09/2023 à 82 ans  
Raymonde LARTIGAULT, veuve TANNER le 16/09/2023 à 95 ans  
Simonne DELLUC, épouse YOU le 19/09/2023 à 90 ans  
Irène PRIGENT, veuve BAUDRAIS, 21/09/2023 à 94 ans  
Alain ROBIN-BAQUEY le 25/09/2023 à 86 ans  
Michèle LEROY, épouse ROIRE, 28/09/2023 à 79 ans  
Gabrielle CASTEL, veuve GIRARDI le 04/10/2023 à 94 ans  
Lucienne THUILLIER, veuve PASCALOT le 04/10/2023 à 95 ans  
Jacques GROSSIAS le 07/10/2023 à 82 ans  
Marcelle PORTARRIEU, veuve JAMBON le 16/10/2023 à 96 ans  
Elie PLANTÉ le 20/10/2023 à 93 ans  
Christiane BETRANCOURT le 20/10/2023 à 72 ans  
Paulette RÉGIMON le 26/10/2023 à 88 ans  
Jean-Pierre ARDILOUZE le 30/10/2023 à 68 ans  
Ginette FAUCHÉ, veuve BÈZE le 02/11/2023 à 91 ans  
Line CANTOU, épouse MIGNARD le 08/11/2023 à 80 ans  
Jean LABONNE le 11/11/2023 à 99 ans  
Pascal BIGOLIN le 11/11/2023 à 95 ans  
Paulette BON, veuve DONDAIN le 12/11/2023 à 85 ans  
Patrick CHARLET le 20/11/2023 à 72 ans  
Irma BRAGATTO, veuve CELLA le 21/11/2023 à 101 ans  
Christophe DUFFOUR le 24/11/2023 à 50 ans  
Odile CHIAROT épouse BORDES 04/12/2023 à 87 ans  
Serge LABADIE le 08/12/2023 à 85 ans  
Fernande GAILLAC, veuve ARMANDIE le 13/12/2023 à 91 ans  
Michel KENEZEVIC le 13/12/2023 à 82 ans  
Annick RICHERT, veuve TOUSSAT le 15/12/2023 à 89 ans  
Jean BORDES le 16/12/2023 à 91 ans  
Odette PARIS, veuve DIVINÉ, 18/12/2023 à 96 ans  
Jeanne DESREUMAUX, veuve ANDROUSSENKO le 19/12/2023 à 91 ans  
Benjamin DUCAMP le 19/12/2023 à 28 ans  
Pierrette MARQUE le 23/12/2023 à 90 ans  
Francine MEYNOT, veuve BALUTET le 30/12/2023 à 92 ans  
Sylvette ROUX, veuve GUINOT le 03/01/2024 à 90 ans  
François BUDZYNSKI le 09/01/2024 à 93 ans  
Paulette CHABEZ, épouse GIL le 16/01/2024 à 92 ans  
Eliane COMBAZ le 27/01/2024 à 91 ans  
Georges CHARLOT le 28/01/2024 à 91 ans  
Francis ZILLES le 02/02/2024 à 64 ans  
Jacqueline LE DOEUFF le 03/02/2024 à 80 ans  
Marie-Josée DELERUE le 04/02/2024 à 64 ans  
Christian RAMBEAUD le 06/02/2024 à 73 ans  
Gérard DESTELLE le 16/02/2024 à 74 ans  
Reem RAHMATALLA, épouse JONES le 17/02/2024 à 56 ans  
André VERMENT le 22/02/2024 à 85 ans  
Giuseppe-Matteo AGOSTINETTO le 23/02/2024 à 87 ans  
Maurice MONIN le 24/02/2024 à 76 ans  
Marie BOUSSION, veuve BÉRAUD le 24/02/2024 à 102 ans

## NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux miramontais sont invités à une cérémonie d'accueil le **SAMEDI 4 MAI 2024.**  
Inscriptions au 05 53 93 20 52

Flash INPOS

# VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

| HORAIRES ACCUEIL MAIRIE |            |                 |
|-------------------------|------------|-----------------|
| LUNDI                   | 8h30 - 12h | Fermé au public |
| MARDI                   | 8h30 - 12h | 13h00 - 17h     |
| MERCREDI                | 8h30 - 12h | Fermé au public |
| JEUDI                   | 8h30 - 12h | 13h00 - 18h     |
| VENREDI                 | 8h30 - 12h | 13h00 - 17h     |

## RECENSEMENT CITOYENS

Si vous êtes né Français, le recensement citoyen est obligatoire à partir de 16 ans. Vous avez trois mois à compter de votre date d'anniversaire pour vous déclarer auprès de la commune de votre domicile.

### Le recensement est obligatoire !

À l'issue de la démarche :

- vous obtenez une attestation, indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen.
- vous êtes convoqué à la journée de défense et de citoyenneté (JDC). Elle vous permettra de pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France ;
- vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18<sup>ème</sup> anniversaire et pourrez alors voter.

## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Si vous avez besoin d'être accompagné dans vos demandes, rendez-vous à France Services (28 boulevard Jules Ferry). L'équipe vous accompagnera dans la réalisation de la pré-demande ou pour créer votre compte.  
-> 05 53 79 67 97 / 07 88 99 95 55.

C'est ensuite auprès de votre mairie que vous pourrez finaliser votre démarche. Et 15 jours après, votre pièce d'identité est entre vos mains !  
**Pour plus de rapidité, prenez rendez-vous en ligne.** Fini l'attente, simplifiez vos démarches en quelques clics :

[www.ville-miramontdeguyenne.fr](http://www.ville-miramontdeguyenne.fr)

- **Rapide** : Fixez vos rendez-vous sans déplacement, en quelques instants.
- **Flexible** : Choisissez le créneau qui vous arrange, selon votre emploi du temps.
- **Accessible** : Prenez rendez-vous où vous voulez, quand vous voulez, via votre ordinateur ou smartphone.

## ELECTIONS EUROPÉENES

**Le 9 juin 2024, ne manquez pas les élections européennes !**

### Ce qu'il faut retenir :

- Vous devez **être inscrit sur les listes électorales avant le 3 mai 2024** pour pouvoir voter aux élections européennes. Vérifiez votre inscription !
- Pensez à **établir une procuration** si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour J.
- Le scrutin se joue en **un seul tour** dimanche 9 juin 2024.

### Comment s'inscrire :

Un **formulaire cerfa** est à votre disposition à la mairie. Vous devez aussi vous munir d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les inscriptions peuvent se faire **en ligne sur le site** : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**Action citoyenne** : vous pouvez participer à la tenue des bureaux de vote, contacter la mairie au 05 53 93 20 52.

# FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE 2024

La 30<sup>ème</sup> édition se prépare



En partenariat avec les communes d'Eymet (24) et de Lévégnac de Guyenne (47), le Festival des Arts de la Rue 2023 de Miramont de Guyenne s'est délocalisé le temps de deux soirées dans le but d'ouvrir cette belle manifestation, lui conférant une envergure nouvelle.

Expérience réussie et prometteuse, la commune souhaite confirmer et même développer la multiplicité des lieux de jeu, donner l'occasion d'infuser la création artistique au-delà de son territoire, avec la complicité d'autres bastides de la vallée du Dropt.

C'est cette magnifique expérience qui nourrit la 30<sup>e</sup> édition à venir. Elle se veut alors nomade, célébrant le patrimoine bâti de caractère des bastides et le milieu naturel de la vallée du Dropt, en engageant à ses côtés cinq partenaires pour sa réalisation.

Des représentations dans les communes de Monpazier, Eymet, Castillonnes, Lévégnac de Guyenne, Monségur seront programmées durant les deux semaines précédant le festival des arts de la rue de Miramont de Guyenne, adossées à des manifestations festives existantes (ex. marchés de producteur). De plus, un projet d'envergure est en train de voir le jour, permettant à des jeunes de ces bassins de vie de se mêler et de découvrir la pratique des arts de la rue.

La programmation persistera dans la volonté de diversifier sur scènes les représentations, pour multiplier les identifications et la création d'une culture commune pouvant être partagée par toutes et tous. Il s'agit de réveiller, créer, inventer, provoquer une identité culturelle, patrimoniale et sociale, valorisant la coopération inter départementale sur un territoire partagé qu'est la vallée du Dropt et d'en proposer une vision solidaire et inclusive.

Ainsi, une soirée musicale vous sera proposée le jeudi soir, une soirée d'ouverture haute en couleur le vendredi et un déferlement de spectacles le samedi et le dimanche dans toute la bastide.

La Rue Enchantée pour les enfants, des ateliers de cirque... le programme sera complet cette année !

Retenez les dates du prochain festival des Arts de la Rue de Miramont de Guyenne : du 1<sup>er</sup> au 04 août 2024 ! Festival toujours gratuit et ouvert à toutes et tous !

**HORAIRES  
D'OUVERTURE  
MÉDIATHÈQUE**

Lundi : 9h – 12h  
Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h  
Vendredi : 9h – 12h  
Samedi : 9h00 – 12h00  
(Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois)

# PROGRAMMATION CULTURELLE *de mars à juin 2024*

## MARS

**Exposition « Les Insectes »**

par la médiathèque départementale

**DU 8 AU 25 MARS**

Centre multiculturel

**Cinéma - Avant première « Louise Violet »**

En partenariat avec le Rotary Club de Miramont

**VENDREDI 22 MARS**

Centre multiculturel - 20h30 - Tout public - Entrée 15€

**Chorale Trait d'Union + Groupe vocal Air&Co**

**DIMANCHE 24 MARS**

Centre multiculturel - 14h30 - Tout public - 10€/adulte et 5€/enfant

## AVRIL

**Exposition Peinture - Damien Teyssandier**

**DU 29 MARS AU 12 AVRIL**

Soirée de performance avec 4 artistes invités le 29 mars à 20h

Centre multiculturel

**Concert - Association Staccato**

Manudigital, Tetra Hydro K, Tracy De Sa & Dapatch

**VENDREDI 12 AVRIL**

La Basane

## MAI

**Exposition photo « Les oiseaux de mon jardin »**

par Didier Laé et Hélène Lagassan

**DU 3 AU 24 MAI**

Centre multiculturel

**Théâtre « G.R.A.I.N, histoire de fous »**

par la compagnie Mmm...

**VENDREDI 24 MAI**

Centre multiculturel - 20h30 - Tout public (à partir de 12 ans)

Entrée 10€/adulte et 5€/enfant

## JUIN

**Exposition « Abécédaire d'Italie » (15aine italienne)**

en partenariat avec la section France-Italie

par la médiathèque départementale

**DU 7 AU 24 JUIN**

Centre multiculturel

**Soirée contée « Mémoire vive d'Italie » (15aine italienne)**

par le conteur Eric Leurent

**VENDREDI 7 JUIN**

Centre multiculturel - 18h30

**Chorale Alegria (15aine italienne)**

**SAMEDI 8 JUIN**

Eglise Sainte Marie - 20h30

Tout public - gratuit

**Concert I Frangini (15aine italienne)**

Chants traditionnels italiens

**VENDREDI 14 JUIN**

Théâtre de verdure - 20h30

**Cinéma - Avant-première (15aine italienne)**

**« Interdit aux chiens et aux italiens »**

**SAMEDI 15 JUIN**

Centre multiculturel - 21h

**Fête de la musique**

**VENDREDI 21 JUIN**

Place de l'hôtel de ville - à partir de 18h30

**Les Estivales d'Art de la Bastide**

par l'association RADH'Art

**DU 21 JUIN AU 15 AOÛT**

Espace Amassada



# LE BRAGUET

## Nouvel avenir pour l'ancienne maison de retraite

La commune de Miramont-de-Guyenne, engagée dans une stratégie de revitalisation de son cœur de bourg, requalifie le site en lui redonnant vie autour de la création de 10 logements seniors, 5 maisons de ville pour les jeunes actifs, d'activités, d'une part et d'un espace public d'autre part.



Ce projet s'inscrit pleinement dans l'Opération de Revitalisation du Territoires, l'objectif étant de :

- Requalifier l'entrée du centre-ville de Miramont-De-Guyenne par l'avenue Soussial,

- Déployer des activités complémentaires à celles du centre-ville
- Proposer des logements de qualité à proximité des commerces et service du centre-ville
- Aménager un espace paysager de qualité et un jardin intérieur pour le quartier, permettant de faire la liaison entre l'avenue Joliot-Curie et l'avenue Soussial en proposant un espace de respiration dans le cœur de ville minéral que constitue la Bastide.



Le projet dans sa globalité permet donc de lutter contre l'artificialisation des sols, et la consommation d'espaces pour la production de logements. Il est un projet écologique car il permet l'aménagement d'un îlot de fraîcheur en cœur de ville.

### Avancés des travaux :

Aujourd'hui la démolition est terminée et l'agence DAP (nos ingénieurs paysagistes) va débuter les travaux d'aménagements du futur Parc Paysager. Le Château du Braguet est totalement nettoyé et un grand travail de « Home

Staging » est fait par les Services Techniques de la Commune.

La vente à HABITALYS, bailleur social, de l'immeuble datant de 2003 et le terrain pour y construire les 5 maisons de ville pour les jeunes actifs aura lieu avant l'été 2024.



# MAISON DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION

5 pl. Martignac  
MIRAMONT  
de GUYENNE

## Les acteurs de l'économie travaillent en synergie à l'ancienne perception

• **Association Intermédiaire du Pays de Lauzun (AIPLM), mise en disposition de personnel**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
05 53 93 11 16 / aiplm@orange.fr

• **GEME 47, groupement d'employeurs**  
3<sup>ème</sup> mercredi du mois, le matin ou sur rdv  
05 53 93 82 09  
geme.groupe@gmail.com

• **ADES, formation en travail social et accompagnement à la recherche d'emploi**  
Sur rdv - 05 53 79 12 87

• **A.CO.R, conseils et recrutement (sur orientation des référents sociaux)**  
Mardi et vendredi

• **Permanence pour les bénéficiaires du RSA**  
Mardi et jeudi de 13h30 à 17h  
05 53 93 45 50

# NOUVEAUX COMMERÇANTS



## **VAN-IT BERGERAC SUD-PÉRIGORD**

Location de vans aménagés  
Sur RDV uniquement  
www.van-it.fr  
Tél. 06 81 93 92 56

## **TRANSAXIA IMMOBILIER**

Conseillère en immobilier  
www.transaxiaimmobilier.fr  
violaine.courbon@transaxiaimmobilier.fr  
Tél. 06 67 66 43 74



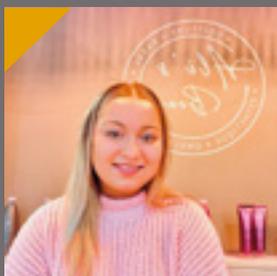
## **YOGA**

Cours collectifs  
14 boulevard Jules Ferry  
Tous les jeudis  
Tél. 06 11 56 41 84



## **PIZZERIA GIUSEPPE**

Pizzas cuites au feu de bois  
et plats italiens  
256 avenue de Grammont  
sur place ou à emporter  
Tél. 05 53 64 98 93



## **ALI'S BEAUTY**

Salon de coiffure et  
d'esthétique  
(anciennement Hair Look)  
8 place de la République  
alisbeautypro@gmail.com  
Tél. 05 53 93 22 04

## **MAISON DU BIEN-ÊTRE**

Massages, soins  
énergétiques, thérapies de  
couple, sauna, magnétisme.  
21 rue Pasteur  
www.maison-du-bienetre.fr  
Tél. 09 55 58 17 38  
Tél. 05 53 64 98 93



## » Interview



**Pauline  
DELAMARE**  
CABINET DU MAIRE

**Q : Dites-nous, qui êtes-vous ?**

**R :** Je m'appelle Pauline, Normande et Saint Germainoise de 36 ans, je suis maman et belle-Maman de 4 enfants et nouvelle miramontaise depuis février 2022.

**Q : Quel a été votre parcours jusqu'à aujourd'hui ?**

**R :** Diplômée d'Université et d'École d'ingénieur à Paris en Economie du Développement Durable de l'Environnement et de l'Energie, j'ai débuté en tant que chef de projets chez Suez-environnement. Par la suite Maman au foyer puis après une séparation et la rencontre avec mon mari un changement de vie radical à Miramont-de-Guyenne dans le but de se rapprocher de mes beaux-enfants.

**Q : Pourquoi avez-vous fait le choix du Service Public ?**

**R :** Tout à fait par hasard, par la rencontre avec Jérôme COTTIER, conseiller municipal, à l'entraînement de football de nos enfants, qui a su que je cherchais du travail et m'a donc conseillé de m'entretenir avec M. Le Maire.

**Q : Quelles sont vos missions et dans quel service travaillez-vous ?**

En poste en tant que collaborateur de Cabinet, je m'occupe de la préparation du Conseil Municipal qui se tient tous les 1ers lundis du mois : rédaction de l'ordre du jour, de la note de synthèse avec les délibérations à soumettre puis la convocation des conseillers municipaux, la séance, la rédaction du procès-verbal, le contrôle de légalité etc.

Je m'occupe aussi des opérations de revitalisation du territoire à Miramont-de-Guyenne comme le projet de requalification de l'ancien EHPAD Soussial, la rénovation et amélioration fonctionnelle de l'école Denise-Baratz mais aussi le projet de hameau Vignes du Grand Bois, le projet d'habitat partagé rue Jasmin etc.

**Q : De quoi êtes-vous la plus fière et quelles sont les activités que vous aimez ?**

**R :** Ma famille ! Mes enfants Antoine, Victoria, Hector, Célestine et surtout de mon mari avec qui nous formons une équipe merveilleuse.

**Q : Selon-vous, quels sont les atouts et les charmes de Miramont ?**

**R :** Miramont-de-Guyenne est une ville aux portes de la Dordogne qui vaut le détour : sa Bastide moyenâgeuse, ses commerces de proximité, ses belles bâtisses comme l'ancien pensionnat mais encore son magnifique marché fermier. Nous sommes aussi très contents du service apporté pour les enfants : une école, des associations sportives, l'amicale Laique, le centre de loisirs : impossible de s'ennuyer.

Tous les services à la campagne c'est vraiment ça !

# OPÉRATION DE CALORIFUGEAGE



L'opération de calorifugeage (isolation des tuyaux de chauffage) des chaufferies des bâtiments communaux a été menée.

Cette technique peu coûteuse consiste à isoler les tuyauteries, plus précisément les tuyaux de chauffage et d'eau chaude, qui transportent le fluide de la chaudière ou pompe à chaleur jusqu'aux radiateurs et robinets.

L'isolation des conduites d'eau chaude réduit les pertes de chaleur et peut augmenter la température de l'eau de 2°C à 4°C que les tuyaux non isolés. Cette opération permet de faire des économies d'énergie et de baisser les dépenses énergétiques de 15%.

Elle améliore le confort thermique des occupants en assurant une température constante.



Maison de la Petite Enfance



Salle de musculation

# REPLACEMENT DES ÉCLAIRAGES

Les services techniques ont assuré le passage à l'éclairage à LED à la Maison de la Petite Enfance et à la salle de musculation du pôle Léo Lagrange.

**Pourquoi ces changements ?**

- **Économie d'énergie** : la consommation d'énergie est ainsi réduite de 50 à 70% en moyenne par rapport à des produits classiques comme les fluocompactes ou les halogènes.

- **Rendement** : l'éclairage à LED assure un rendement de plus de cinq fois supérieur à celui d'une ampoule halogène, plus d'une fois supérieur

à l'ampoule fluocompacte et même près de sept fois supérieur à l'ampoule incandescente.

- **Durabilité** : les LED offrent une durée moyenne de fonctionnement de 10 à 15 ans, soit une autonomie de 30 000 heures.

- **Qualité lumineuse** : le rendu lumineux est bien supérieur aux autres lampes, plus proche de la lumière naturelle, et le mode d'allumage est instantané.

- **Compatibilité** : chaque ampoule « classique » a dorénavant son alternative en LED, avec un culot similaire, une taille et un coloris parfaitement adaptés.

# DU NOUVEAU AVENUE DU 8 MAI 1945

Un giratoire a été aménagé à l'intersection de l'avenue du 8 mai 1945, rue Guynemer, rue de l'Eglise de Mérignac et de la rue M. Hervé et A. Frétilleire, afin de limiter la vitesse aux abords de l'école primaire Denise-Baratz et de la piscine.



Dans un même temps une plaque commémorative a été installée devant la piscine en l'honneur du Colonel Arnaud Beltrame, officier supérieur de gendarmerie, décédé après s'être volontairement substitué à un otage au cours de l'attaque terroriste du 23 mars 2018 à Trèbes.

Cette plaque sera inaugurée lors de la journée nationale de la Résistance, le lundi 27 mai 2024.

# UN VRAI PARTENARIAT AVEC L'ESAT LE MÉRIGNAC

L'ESAT Le Mérignac possède une vocation sociale d'intégration de la personne en situation de handicap et une vocation économique de productions de biens et de services. À ce titre, la structure met en œuvre des ateliers professionnels adaptés aux personnes en situation de handicap ainsi que des activités extra-professionnelles. Ceux-ci pour favoriser l'épanouissement des personnes et leur permettre de développer leur autonomie.

Les usagers de l'ESAT peuvent donc effectuer entre autres les divers travaux d'entretien et d'aménagement d'espaces verts, le jardinage courant au fil des saisons, l'embellissement d'extérieurs. La tonte de pelouse, la taille de haies et d'arbres, la création et l'entretien des massifs, la plantation, la pose de clôture constituent leurs activités principales.

C'est pour cette mission que la collectivité fait appel aux services de l'ESAT. Elle délègue l'entretien des espaces verts de la piscine, du cimetière, des lotissements Ray, La Prairie, le Pensionnat et La Tour. Par ailleurs, une personne en situation de handicap vient régulièrement abonder l'équipe des services techniques, comme pour de nombreuses entreprises locales (C2R).



Cette année, l'ESAT a créé un projet photos autour de portraits d'usagers de l'ESAT, dans l'objectif de faire changer les regards sur le handicap. En partenariat avec la Maison Familiale et Rurale de Miramont et la municipalité, cette action sera réalisée et valorisée dans la ville.

## BUREAU ENTIÈREMENT RÉNOVÉ



À la Zone Artisanale de la Brisse, un bureau entièrement rénové reste disponible pouvant d'accueillir une entreprise.

Des travaux de réhabilitation ont été réalisés par les agents des services techniques municipaux, l'isolation des murs et plafonds, le doublage, les peintures des murs, la réfection du sol et la mise aux normes en électricité. La climatisation réversible a également été installée.

Un plan de travail avec évier à été posé. Les sanitaires privés sont accessibles depuis le bureau.

Cet espace de 58m<sup>2</sup> avec bureau, cuisine et toilettes est maintenant prêt à accueillir un nouveau locataire.



## SUR LA VOIE PUBLIQUE, PARTAGEONS LES BONNES PRATIQUES

**À l'approche des beaux jours, voici quelques rappels pour le bien vivre ensemble dans notre chère bastide :**

- Interdiction de consommer des boissons alcoolisées sur la voie publique (sauf dérogation de la municipalité)
- Interdiction de jeux de balle et de ballon sur les voies de circulation, de parkings et les espaces réservés aux piétons à l'intérieur de la bastide
- Interdiction de circuler torse nu dans la commune
- Interdiction de réaliser des travaux de bricolage et de jardinage bruyants entre 12h30 et 14h et entre 19h30 et 8h30 la semaine, entre 12h et 15h, et entre 19h et 9h le samedi, le dimanche et jours fériés (pour les particuliers), sauf de 10h à 12h.
- Interdiction d'utiliser des barbecues et tout autre dispositif de cuisson sur la voie publique (sauf dérogation de la municipalité)
- Interdiction de pratiquer du camping sauvage ou de réaliser des feux de camps sur la commune

# OUVERTURE DE LA PISCINE

Après des travaux d'accessibilité, de mise aux normes et de sécurité, la piscine municipale ouvrira ses portes au mois de juin pour les écoles, ainsi que les mercredi après-midis et week-ends pour le grand public. Elle sera ensuite ouverte tous les jours en juillet et en août.



## OBJECTIF NAGE

*Une aide pour apprendre à nager.*

Pour faire suite au succès de l'opération « Objectif Nage » de l'année dernière, la commune a décidé d'attribuer à nouveau une aide financière aux familles miramontaises concernant les leçons d'apprentissage de la natation pour l'été 2024.

**Cette aide est destinée aux élèves du CP au CM2 scolarisés à l'école Denise Baratz de Miramont de Guyenne.**

Si vous êtes concernés, veuillez vous adresser au Pôle Actions Solidaires et Familiales : 05 53 93 06 80.

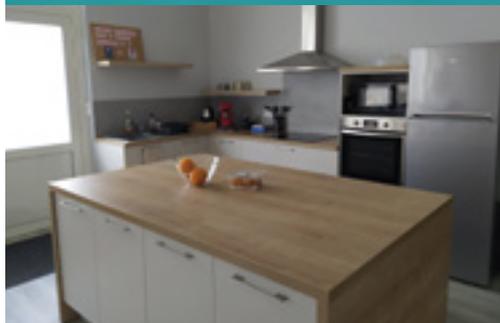
# TRAVAUX À LA MAISON DE LA VIE CITOYENNE INTERCOMMUNALE

*Cet espace de vie sociale, outil au service de tous, a bénéficié de sérieux travaux de rénovation.*

La mairie en lien avec l'Amicale Laïque, a entrepris le changement des menuiseries, l'installation d'un chauffage réversible, d'une cuisine équipée pour les ateliers nutrition, la pose d'un nouveau sol et l'abaissement des plafonds, sans oublier la remise aux normes de l'électricité. Une salle de réunion et une entrée digne de ce nom sont venues parfaire l'amélioration globale de la structure. Avec l'aide de subventions de la CAF et de la Région, des entreprises sont intervenues, mais aussi les services techniques de la ville, et les usagers qui se chargèrent bénévolement des travaux de peinture intérieures. La Maison de vie citoyenne intercommunale s'est ainsi offert un nouveau look !



*Emilien ROSO, Président de la CCPL ; Jean-Noël VACQUÉ, Maire de Miramont de Guyenne ; Alain PICARD, conseiller départemental ; Jean-Luc ARMAND, conseiller régional ; Béatrice LAVIT, Présidente de la CAF47 ; Michel MASSET, sénateur de Lot-et-Garonne ; Mikael MELLADO, président de l'Amicale Laïque ; Blandine CHAMPENOIS, coordinatrice de la MVCI*



**9 février 2024 : Inauguration des lieux.**

**Flash INPOS**

### TRAVAUX

Des travaux de réfection de la chaussée sont prévus avenue de Paris (devant l'entreprise C2R) du 2 avril au 20 juin 2024. Une déviation sera mise en place le temps de ces travaux.

### ENCOMBRANTS

Prochaine collecte des encombrants le 21 mars. Inscription au 05 53 93 20 52 avant le 19 mars.

# UNE « ARAIGNÉE » À L'AIRE DE JEUX LÉO LAGRANGE



Les jeunes élus du Conseil Municipal Enfants œuvre pour la mise en place et l'amélioration du pôle ludique Léo Lagrange.

Nouveauté de cette fin d'année 2023 : l'installation d'une pyramide de cordes, appelée aussi « Araignée ».

Récemment les agents techniques municipaux ont mis en place un sol amortisseur sur une profondeur de 40 cm afin d'amortir les éventuelles chutes des enfants utilisant ce jeu.

Ils ont également assuré la pose de panneaux pour inciter les personnes à laisser le lieu propre, ainsi que des panneaux réglementaires pour l'autorisation d'utilisation des jeux.



## Interview



**Florian POIRON**  
AGENT TECHNIQUE

**Q : Dites-nous, qui êtes-vous ?**

**R :** Je m'appelle Florian POIRON, j'ai 38 ans, je suis pompier volontaire à Miramont et secrétaire du Club de Badminton de Miramont.

**Q : Quel a été votre parcours jusqu'à aujourd'hui ?**

J'ai d'abord été responsable planification et logistique en sécurité événementiel en Ile de France, avant de partir œuvrer en tant que chargé de mission volontaire au Comité Organisateur des Mini-Jeu du Pacifique à Wallis et Futuna. Je suis maintenant agent technique pour la Mairie de Miramont.

**Q : Pourquoi avez-vous fait le choix du service public ? Quelles sont vos missions et dans quel service travaillez-vous ?**

**R :** Le service public m'a permis de combiner mon métier et mon engagement en tant que pompier.

Je travaille aux services techniques dans l'équipe bâtiment. Mes missions sont très variées, mais ma préférence c'est le travail du bois et l'agencement.

**Q : De quoi êtes-vous le plus fier et quelles sont les activités que vous aimez ?**

**R :** Je suis fier des choses que je produis avec mes mains, pointilleux, j'aime le travail bien fait. Fier aussi de faire partie du corps des sapeurs-pompiers, un engagement exigeant mais très formateur.

**Q : Selon vous quels sont les atouts et les charmes de Miramont de Guyenne ?**

**R :** Miramont est une ville à taille humaine, suffisamment importante pour être dotée de nombreux commerces et d'un tissu associatif conséquent, et suffisamment petite pour garder un sentiment de proximité entre tous ces acteurs.

# PARENTS : DES ACTIONS POUR VOUS ACCOMPAGNER

La 11<sup>ème</sup> édition de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, se déroulera du 16 au 23 mars 2024, sur le thème « Viens, je t'emmène ! Se laisser guider par l'enfant ».

Et pour la première fois cette année, les services de la Maison de la Petite Enfance invitent les parents à partager de bons moments avec leurs enfants !

4 ateliers à découvrir chaque jour du **lundi 18 au jeudi 21 mars** de 9h30 à 11h30 : "Viens partager une histoire", "Viens dans mon univers", "Viens dans mon souvenir", et le vendredi 22 mars de 15h30 à 16h30 "Viens partager le goûter"

C'est aussi l'occasion de lancer une nouvelle action : Les Parent'hèses.



«Les PARENT'hèses» sont des espaces et des temps de partage sous différentes formes : ateliers, conférences, journées des parents, soirées d'information...

L'objectif consiste à accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant, notamment par des actions d'écoute, de soutien, de conseils et d'informations, ou à favoriser

l'entraide et l'échange entre parents. Les « PARENT'hèses » seront proposées tous les trimestres, avec une proposition de 4 grandes thématiques : futurs parents, inclusion, cafés parents et conférence.

Pour ce lancement, **une 1<sup>ère</sup> PARENT'hèse sera proposée le mardi 19 mars 2023 à la Maison de la Petite Enfance** (67 Chemin Yves Dumichel à Miramont de Guyenne) avec une conférence sur les « EMOTIONS, CERVEAU ET APPRENTISSAGES », animée par Laetitia ROUCHET.

Cette conférence est l'occasion de présenter les liens entre les émotions, le fonctionnement du cerveau de l'enfant et de l'adulte, les apprentissages, ainsi que des outils concrets à proposer aux parents.

**La Maison de la Petite Enfance Yves DUMICHEL a été inaugurée le samedi 16 mars 2024.**

Pour toute questions relatives aux actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité, vous pouvez contacter le Pôle Actions Solidaires et Familiales au 05 53 93 06 80 ou [asf@miramontdeguyenne.fr](mailto:asf@miramontdeguyenne.fr)

## Interview



### Brigitte MOURGUET

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

**Q : Dites-nous, qui êtes-vous ?**

Je m'appelle Brigitte, j'ai 58 ans, je suis mariée, maman de trois enfants et mamie de trois magnifiques petits-enfants. Je suis native de Bordeaux et vis à Loubès-Bernac depuis 2000.

**Q : Quel a été votre parcours jusqu'à aujourd'hui ?**

**R :** Mon parcours initial débute dans la couture. De Bordeaux à Paris, j'ai

ainsi pu découvrir toutes les facettes de ce domaine. Quelques années plus tard, j'ai décidé de quitter la ville pour le Lot-et-Garonne, me rapprocher de ma famille et m'installer à mon compte. En 2018 je décide de changer de voie. Je me suis alors tournée vers l'association intermédiaire du Pays de Lauzun qui m'a proposé de réaliser des remplacements au sein de la Mairie de Miramont. De la cuisine centrale à la crèche en passant par l'entretien des locaux, j'ai commencé à m'investir pleinement dans la collectivité. Finalement, après un départ à la retraite, j'ai intégré le service de la crèche municipale à temps plein en 2021.

**Q : Pourquoi avez-vous fait le choix du Service Public ? Quelles sont vos missions et dans quel service travaillez-vous ?**

**R :** Le service public n'est pas un choix, mais une opportunité qui s'est présentée. Je m'occupe de la préparation des repas, la préparation des dortoirs, du linge et tout l'entretien le soir. Travailler avec les enfants c'est une

bouffée d'air chaque jour, puisqu'il faut apporter bien plus à ces petits, et ils le rendent bien ! Mes missions me plaisent beaucoup et surtout d'être entourée des enfants qui m'apportent de la reconnaissance et beaucoup d'amour au quotidien.

**Q : De quoi êtes-vous la plus fière et quelles sont les activités que vous aimez ?**

**R :** Personnellement, je suis très fière de mes enfants, de mon mari et de mes petits-enfants qui me comblent de bonheur. Quant à mes activités, j'aime lire, la marche, la couture et bien évidemment profiter de ma famille.

**Q : Selon vous, quels sont les atouts et les charmes de Miramont ?**

**R :** Miramont est une petite ville agréable et qui a comme atouts la proximité des différents commerces ainsi qu'un lac qui permet de faire des balades, des pique-niques et des activités sportives.

# UN AN DE TRAVAUX POUR UNE NOUVELLE ÉCOLE

*Début des travaux mai 2024 - Nouvelle école pour la rentrée 2025*



**Le projet de rénovation et d'amélioration a pour but d'agrandir l'établissement pour mieux accueillir les élèves de l'école maternelle et de rénover le bâtiment actuel en le rendant plus fonctionnel, accessible à tous (PMR), confortable et performant d'un point de vue énergétique.**

La première phase des travaux comprend :

## **École Maternelle :**

- Construction d'une salle de psychomotricité,
- Construction d'un local ATSEM,
- Construction d'une nouvelle salle de classe Maternelles,
- Restructuration de la salle de classe Maternelles existante et de ses locaux annexes,

- Création d'une salle de repos (dortoir) sur l'emprise du préau existant.
- Extension des sanitaires Maternelles sur l'emprise du préau existant.
- Construction d'un local rangement et d'un sanitaire extérieur pour les Maternelles
- Construction d'un préau Maternelles

## **Écoles Maternelle et Élémentaire :**

- Construction d'une salle des maîtres à usage des deux écoles.

## **École Élémentaire :**

- Création d'un ascenseur desservant l'ensemble des locaux situés dans les étages.
- Modification des escaliers existants avec création d'un accès direct depuis la cour.

- Aménagement des sanitaires Élémentaires existants

## **Extérieurs :**

- Aménagement et végétalisation de la cour de récréation et de l'arrière-cour
- Aux éléments du programme prévus dans le programme, l'architecte a proposé de réfléchir à la réorganisation des entrées de l'école et notamment :
- Création d'un auvent ou d'un porche d'entrée pour l'école.

**Un projet ambitieux mais réaliste, adapté aux contraintes économiques et environnementales.**



# LE CME ET SES PROJETS



Nathan LARGEAUD - Noam EL HARRAK et Pauline CUCCHI nouvellement élus. En mandat : Olivia RIBEIRO DOS SANTOS - Victoria BLANCHARD - Héloïse SAUVE - Marceau JOUANCASTAY - Maryam ET TAKOUCHTI et Clémence COTTIER. Sans oublier les élus de 6° absents en raison des cours : Noé BARRAUD - Lucia RIBEIRO DOS SANTOS - Walid FAREY

## Environnement - Cadre de Vie - Communication



### Nouveau Logo

Le nouveau logo travaillé par les jeunes élus est abouti et a été voté en séance plénière. Il sera imprimé sur les futures nouvelles sacoches destinées au CME.

### Aménagement du parc du 19 Mars

La commission souhaite entamer une réflexion quant à l'aménagement du square du 19 mars, et pour cela elle a demandé la participation des agents des Espaces Verts.

Le Conseil Municipal Enfants s'organise en trois commissions de mise en commun d'idées, de débats et de recherches :

### Solidarité et Manifestations

- Participation au projet des P'tites Boîtes Solidaires
- Atelier de réalisation de P'tites Boîtes Solidaires
- Remise des P'tites Boîtes Solidaires au Secours Populaire



### • Participation au Marché de Noël

Le CME a participé au Marché de Noël en offrant la prestation proposée par les Calèches d'Annika pour des tours de la Ville.

- À venir : collecte pour animaux au profit des restos du coeur

### Sports - Loisirs - Culture - Education

La commission œuvre pour organiser le petit déjeuner à l'école en partenariat avec l'équipe de la cuisine centrale et l'équipe enseignante en fin d'année scolaire.



# NETTOYONS LA NATURE

## pour le collège Didier Lamoulié

Vendredi 13 octobre, l'ensemble des éco-délégués du collège Didier Lamoulié ont participé à une action « Nettoyons la nature ». Enthousiastes, motivés et très impliqués, ils ont ramassé plus de 32 kilogrammes de déchets aux abords du stade de rugby et dans le centre-ville de Miramont de Guyenne. Cette matinée fut également l'occasion de rencontrer Jean-Pierre Personne, l'adjoint au maire afin d'échanger sur le sujet.



# RÉSIDENCE AUTONOMIE LES CHARMILLES

La Résidence Autonomie des Charmilles, construite en 1976 au 255 avenue Joliot Curie, proche du centre-ville et des commerces de proximité, est gérée par le CCAS.

Les logements sont destinés à toute personne autonome âgée de plus de 60 ans.

Cette résidence se compose de 3 niveaux doté d'un ascenseur, répartie comme suit :

- 27 logements de types T1 bis de 30m<sup>2</sup> non meublés
- 2 logements de types T2 de 56m<sup>2</sup> non meublés
- 1 chambre individuelle avec sanitaire pour visiteurs
- 1 salle d'animation climatisée

Dans le cadre d'un appel à projet en faveur des travaux d'amélioration et de modernisation, une aide financière d'un montant de 69 828,22 € a été attribuée par la CARSAT, englobant 100% du coût prévisionnel du projet.



Cette modernisation a pour objectif d'améliorer le cadre de vie des résidents, et par la même avoir un impact écologique positif, réduisant considérablement les coûts de consommations énergétiques. Ces travaux concernent l'installation de luminaires à LED moins énergivores, le remplacement de l'ensemble des anciens systèmes de chauffages par des panneaux rayonnant à inertie dans tous les logements et l'ensemble des parties communes, la rénovation complète des logements 16, 19 et 33, le jumelage des

appartements 14 et 15, ainsi que des appartements 29 et 30 transformés en T2.

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2024, l'association UNA GUYENNE 47 déménage ses bureaux au sein de la résidence dans un espace complètement rénové pour cela. Permanences : lundi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, mardi, mercredi et jeudi de 8h à 12h. Contact : 05 53 76 06 30.

Préparez-vous à un bel été avec



Pendant les 3 mois d'été, bénéficiez gratuitement de la téléassistance Présence Verte

Pour bénéficier de cette action de prévention, rapprochez-vous de votre mairie, de votre service d'aide ou de soins à domicile, ou contactez votre agence Présence Verte au 05 53 67 78 00

Offre totalement gratuite sans condition d'engagement

Action réservée aux personnes non adhérentes au service de téléassistance Présence Verte

www.presenceverte.fr



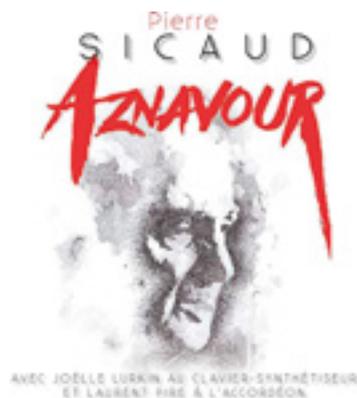
## PRÉSENCE VERTE

*Un service pour les séniors*

Chaque Miramontais désireux de se sécuriser à domicile ou dans ses activités extérieures proches, peut s'informer sur le dispositif auprès du CCAS. Des actions préventives ont lieu chaque année, dont le Plan Grand froid et le Plan Canicule. Chaque administré peut bénéficier sans condition d'engagement de la gratuité durant l'intégralité du plan, sur environ 3 mois. Si au terme du plan l'administré souhaite conserver le dispositif, il devra se présenter au CCAS afin de remplir une fiche de liaison, offrant des tarifs préférentiels.

## GOÛTER SPECTACLE DES AÎNÉS

Comme il est de tradition, la Commune offre un goûter spectacle à ses aînés Miramontais de 65 ans et plus. Ce goûter se tiendra à la salle Gambetta, le jeudi 11 avril 2024 à partir de 15h. Pour cette occasion Pierre SICAUD accompagné de ses musiciens rendra hommage à Charles AZNAVOUR. Un coupon d'inscription se trouvant dans ce bulletin municipal, est à compléter et à remettre dans l'urne prévue à cet effet à l'accueil de la Mairie, avant le 29 mars 2024.



# POINT SUR LE COMPOSTAGE COLLECTIF

**Les résidences équipées d'un site de compostage partagé : Ardoise, Charmilles, Emeraudes, La Tour, Vercors.** Dans chacune d'entre elles, une (voire deux) réunion de sensibilisation au compostage et de concertation a été organisée, ainsi qu'une inauguration du site pour apprendre ou réapprendre les bons gestes.

Pour les habitants de la bastide qui n'ont pas de jardin/espace extérieur

adéquat, vous trouverez un site, amené à s'agrandir, derrière l'ancienne caserne de gendarmerie, au niveau du jardin partagé. Contacter les référentes Aija et Amanda pour vous inscrire, obtenir les consignes d'utilisation, le code des cadenas et un bioseau. Les premiers utilisateurs ont aussi participé à une réunion dédiée.

[ohjardinpartage@hotmail.com](mailto:ohjardinpartage@hotmail.com) / 06 18 44 85 86

Nous invitons les habitants qui le peuvent à se lancer dans le compostage individuel,

plus confortable pour tout le monde. Pour les plus motivés, il existe aussi des techniques de «pré-compostage» (bokashi) et de compostage en intérieur (lombricompostage).

Pour votre propre information, il existe aussi des sites spécifiques dont l'usage est réservé aux principaux concernés : école primaire Denise Baratz, Secours Populaire, Restos du Cœur, gendarmerie, ESAT.

## CONSIGNES D'UTILISATION des colonnes

Des colonnes à déchets sont implantées et mises à disposition dans votre commune.

### Comment utiliser les colonnes noires ?

Étape 0 : l'écran indique « BADGE ? »

Étape 1 : s'identifier en plaquant le badge sur le lecteur de badge

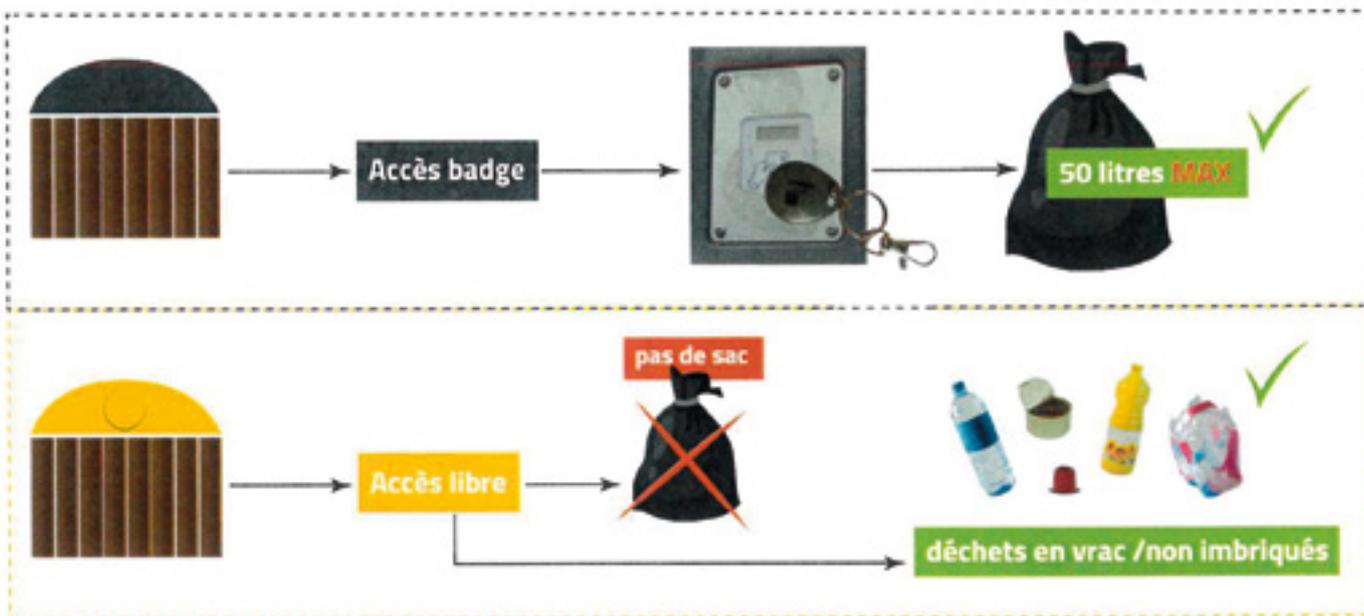
Étape 2 : l'écran indique « CARTE OK OUVRIRE » : ouvrir la trappe à la main

Étape 3 : l'écran indique « SAC SVP » : introduire le sac

Étape 4 : refermer complètement la trappe

#### Renseignements

<https://www.ccpl47.fr/environnement>  
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30  
05 53 94 11 23  
[secretariat.environnement@ccpl47.fr](mailto:secretariat.environnement@ccpl47.fr)



**Tout sac ou autre déchet déposé au sol au pied des colonnes sera considéré comme dépôt sauvage et passible d'une amende pouvant s'élever de 135 € à 1 500 €.**

### Où trouver les colonnes ?

Boulevard de Lattre de Tassigny / Rue Jasmin (église) / Impasse du Cadet (casernes des pompiers) / Résidence les Charmilles / Résidence La Tour / Résidence Vercors (gendarmerie)

De nouvelles caméras de vidéo-surveillance ont été installées près de ces zones de dépôt afin de pouvoir verbaliser les personnes qui ne respectent pas la réglementation de l'élimination des déchets. **Les amendes peuvent aller de 135€ à 1 500€.**



Flashez pour les repérer !

**21** Jeudi  
MARS

4<sup>ème</sup> édition

**FORUM**  
emploi  
formation  
création d'entreprise

Jobs d'été

9h - 13h  
Salle Gambetta  
Miramont-de-Guyenne

multi-secteurs venez avec votre CV

## LE FORUM DE L'EMPLOI

*de la formation et de la création d'entreprise en Pays de Lauzun*

**La 4<sup>ème</sup> édition arrive !**

Dans le cadre de sa compétence développement économique, la Communauté de Communes souhaite aider les entreprises du territoire à recruter, et accompagner dans leurs projets les actifs qui souhaitent créer leur entreprise ou se former.

A ce titre, elle organise la 4<sup>ème</sup> édition du "Forum de l'emploi, de la formation et de la création d'entreprise" qui se déroulera le jeudi 21 mars, de 9h à 13h à la Salle Gambetta à Miramont de Guyenne. Cet événement est ouvert à tous et gratuit.

**La Communauté de Communes du Pays de Lauzun accompagne et aide les projets des professionnels du territoire.**

- Aides aux entreprises : nouveau dispositif faisant suite à l'OCMACS
- Aides aux agriculteurs : achat de matériel, travaux, etc.

*Pour en savoir plus : 05 53 94 49 21 - [communautecommunes@ccpl47.fr](mailto:communautecommunes@ccpl47.fr)*

## PRISE DE COMMANDEMENT DU CHEF DE CENTRE

**Samedi 20 janvier 2024 a eu lieu la Sainte Barbe à Miramont de Guyenne.**

L'occasion d'assister à la cérémonie de prise de commandement du centre d'incendie et de secours de Miramont par le lieutenant Jérôme Dallemans.

Un très beau moment suivi du vin d'honneur.

En Lot-et-Garonne, les sapeurs-pompiers interviennent plus de 65 fois par jour en moyenne. 24 heures / 24, des hommes et des femmes assistent, protègent et préservent nos vies, nos biens et notre environnement.

Ils sont précieux... merci et bravo pour leur engagement



# LES DÉBUTS DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE ET LA CR



## L'évocation du « collège » ou pensionnat de Miramont de Guyenne suscite étonnement et interrogation.

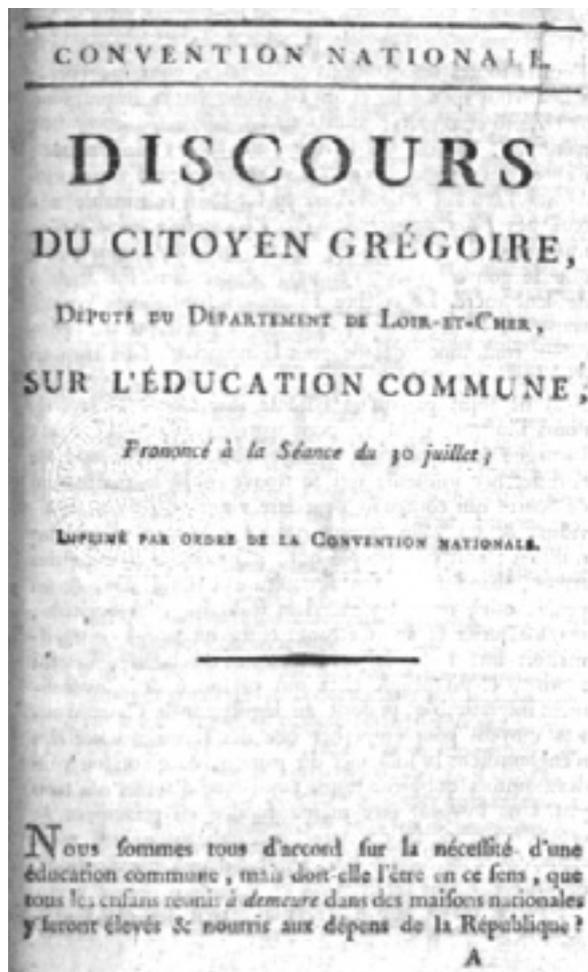
On connaît la cité du même nom, on aperçoit, de l'avenue de Grammont, l'imposante demeure bourgeoise dont on se souvient davantage des derniers propriétaires que de son lien avec « le collège ». On imagine difficilement que dans cet entrelacs de maisons, de champs et d'arbres s'égayait une centaine d'élèves. Tentons d'en rappeler l'histoire.

**Nous reviendrons d'abord sur les premiers pas de l'instruction primaire dans notre commune depuis la Révolution de 1789 jusqu'à la création du « collège » par Léonard Martial Chaumès.** Puis, dans un article suivant, nous poursuivons son histoire jusqu'à sa disparition.

L'instruction primaire a ceci de commun à tous les temps qu'elle est l'occasion des plus beaux discours, de débats passionnés, de changements nombreux, de moyens insuffisants, et de réussites étonnantes. Cela n'a pas manqué dans la période qui nous occupe.

Les premières délibérations du conseil municipal que l'on connaisse relativement à l'instruction primaire datent de l'année 1796. C'est aussi à cette période que commence à prendre forme une ébauche d'organisation de

cet enseignement. En 1792 et 1793 la Convention a fixé les principes et les bases d'une première organisation qui se maintiendra jusqu'en 1802 au moment du Concordat.



## Les principes sont fortement définis.

« Les écoles primaires ont pour objet de donner aux enfants de l'un et l'autre sexe l'instruction nécessaire à des hommes libres » ; on leur enseignera leurs droits et leurs devoirs, la Déclaration des droits de « l'Homme et du Citoyen », et la constitution de la République française ; la morale républicaine ; on enseignera aux élèves, à lire, à écrire, les éléments de la langue française, soit parlée, soit écrite ; les règles du calcul simple et l'arpentage. L'enseignement sera fait en langue française : l'idiome du pays ne pourra être employé que comme un moyen auxiliaire...

La formation se voudra aussi pratique : elle comportera des instructions sur les principaux phénomènes et les

productions les plus usuelles de la nature, les élèves visiteront, plusieurs fois l'année, avec leurs instituteurs, et sous la conduite d'un magistrat du peuple, les hôpitaux les plus voisins, ils aideront, dans les travaux domestiques et champêtres. « On les conduira quelquefois dans les manufactures et les ateliers où l'on prépare des marchandises d'une consommation commune, afin que cette vue leur donne quelque idée des avantages de l'industrie humaine, et éveille en eux le goût des arts utiles. »

Les instituteurs et les institutrices sont nommés par le peuple : ... Ils seront examinés, élus et surveillés par un jury d'instruction... Les instituteurs recevront un traitement... Ils devront

# CRÉATION DU PENSIONNAT

utiliser les livres publiés par ordre de la Convention nationale...

Il sera établi une école primaire par mille habitants qui sera divisée en deux sections, «une pour les garçons, l'autre pour les filles », il y aura donc un instituteur et une institutrice. Les enfants ne seront pas admis avant l'âge de six ans accomplis.

« Les ci-devant presbytères non vendus au profit de la République sont mis à la disposition des municipalités pour servir tant au logement de l'instituteur, qu'à recevoir les élèves... - A défaut il sera accordé un local convenable pour la tenue des écoles primaires. »

## Une école garante de l'esprit républicain

Organisée et contrôlée à cet effet, une école soucieuse d'apporter les savoirs et les connaissances nécessaires à la vie domestique et sociale, enfin une école qui commence à devenir visible malgré une organisation fragile.

**En février 1796** donc le conseil municipal en réponse à une demande expresse du district de Lauzun arrête que le citoyen Grégoire sera présenté comme instituteur « jusqu'à ce que la municipalité puisse s'en procurer un plus instruit. ». Il présente également Claire Amouroux, également reconnue comme institutrice... quelque temps plus tard Grégoire a été remercié pour insuffisance et remplacé par Charrié et Claire Amouroux confortée dans ses fonctions.

L'administration municipale affecte « La maison, avec grange et jardin, provenant du ci-devant presbytère, ... partie pour le service de l'administration municipale, partie pour le logement de l'instituteur Charrié. » Quant à l'institutrice, faute de pouvoir lui donner un logement, elle recevra une indemnité annuelle de deux cents francs.

Des comptes rendus de manifestations ou célébrations républicaines relatent à plusieurs reprises, l'implication de l'instituteur prononçant des discours, ou faisant intervenir ses élèves.

**Au mois de mai 1798** une autre école devait voir le jour à Beffery, à l'initiative d'un particulier, André Duffaud, avec l'intention d'enseigner à lire, à écrire et calculer. Il s'engageait à ne recevoir que des enfants ne sachant lire couramment. C'est à cette même période que le citoyen Charrier cesse ses fonctions d'instituteur.

Ces divers renseignements nous sont donnés par les premières visites ou inspections de l'administration cantonale. Elles nous apprennent par exemple que l'école particulière de Claire Amouroux compte 25 élèves « tous en bas âge » dont « vingt qui ne font qu'épeler et cinq commençant à lire couramment ». L'école de André Duffaud est également contrôlée, mais l'instituteur est seul ! « Ils font la moisson ! » dira l'enseignant.

Cette situation précaire va enfin se stabiliser à partir de **septembre 1798** avec le recrutement d'un nouvel instituteur : Léonard Martial Chaumès sur qui reposera pendant des décennies l'instruction primaire à Miramont. Eu égard « à son civisme, sa probité et ses talents », Chaumès est retenu par l'administration municipale, envoyé devant le jury d'instruction publique à Tonneins, puis présenté à l'administration centrale. Il est nommé instituteur... à l'âge de seize ans. Il prend ses fonctions en novembre 1798. De son côté l'école de Claire Amouroux avait cessé d'exister.

L'école de L-M Chaumès fait l'objet de plusieurs inspections desquelles on apprend qu'ils sont quinze élèves « qui écrivent » et « vingt et un qui épellent » et que « les réponses aux interrogations ont été satisfaisantes ». À l'inspection suivante on compte 37 élèves et il est relevé que l'instituteur « enseigne le calcul décimal ». Ce qui devait être rare à cette époque où le système décimal avait peine à s'imposer. Les inspecteurs « sont convaincus que les principes qu'il emploie pour l'enseignement ne sauraient être meilleurs. » (1799).

## Naissance du collège

La participation de Chaumès aux fêtes civiques est également remarquable.

Mais avec l'instauration du Consulat, fin 1799, et la signature du Concordat en juillet 1801, les temps changent.

**Le 19 avril 1801** « s'est présenté devant nous, maire de la commune de Miramont, le citoyen Jean Bernard Caissel, ministre du culte catholique, à l'effet de faire la promesse de fidélité à la Constitution exigée des fonctionnaires publics par la loi du 21 nivose, an 8. »

De ce fait le presbytère fut rendu au curé et M. Chaumès installa son école dans sa maison particulière située en haut de la rue Martignac d'aujourd'hui. Le conseil municipal qui occupait une partie du bâtiment se déplaça sous les couverts de la grande place.

C'est à cette époque que Martial Chaumès se maria et fort de sa notoriété d'instituteur créa une école d'un niveau supérieur à ce qui existait alors et prit rapidement le nom de collège. Le succès fut rapide d'autant qu'il était le seul établissement permettant de poursuivre sur place un surplus de connaissances. Un développement de l'établissement était nécessaire pour répondre à une demande croissante. Le choix fut fait de créer un établissement de toute pièce le long d'un chemin qui allait devenir route nationale, impériale ou royale selon les époques, conduisant de Miramont à Marmande. Les terrains furent acquis progressivement, en quatre étapes, de 1820 à 1837.

C'est là que s'établit le « collège » avec ses salles de classes, son pensionnat et ses dépendances. Nous nous attacherons dans un article prochain à poursuivre l'histoire de cet établissement jusqu'à son terme.

## SANTÉ ET SOCIAL

### ADMR

(SSIAD les 3 cantons)  
Rue du Bourg  
Saint-Pardoux-Isaac  
05 53 79 93 35  
ssiad.les3cantons@fede47.admr.org

### Audrey MAURIN

Masseur-Kinésithérapeute  
Lac du Saut du Loup  
1276 avenue Joliot-Curie  
05 53 83 01 09

### Amélie BAYARD

Ostéopathe  
9, rue du Temple  
Sur RDV  
06 71 53 84 94

### APIHA

Podopod-orthésiste  
ZA de la Brisse – Bâtiment D  
05 53 93 23 21

### AB Chaussures

771 Imp. Gaston Imbert  
05 53 20 80 96

### Ambulances HANTUTE

251 Route de Marmande  
05 53 89 14 38  
contact@hantute.fr

### Ambulances ROUX

Zone Artisanale  
de Bouilhaguet  
05 53 93 34 29

### Cabinet Infirmières

13 bd Georges-Clémenceau  
05 53 93 22 03

### Infirmier

Kashala Menda Lukusa  
rue Henri Caillavet  
06 29 69 39 05

### Cabinet Masseur- Kinésithérapeute

637 Avenue Soussial  
05 53 93 24 47

### Croix Rouge

Square Victor Hugo  
jeudi 9h30-12h30 / 14h30-17h30  
05 53 20 06 73

### Centre Médico-Social

Marmande  
05 53 64 65 45

### Docteur Didier DUBROCA

Médecine générale  
19 rue Pascal  
05 53 93 20 46

### Docteur Voichita STANCIU

Ophthalmologue  
6 place de la République  
09 67 09 81 47

### Laboratoire d'analyses médicales LBA

57 avenue d'Aquitaine  
05 53 20 67 67

### Pharmacie du Marché

31 place Martignac  
05 53 93 20 01

### Pharmacie de France

Place de l'Hotel de Ville  
05 53 93 20 02

### Cabinet vétérinaire

Didier PENIN  
394 Av. Marcel Cerdan  
05 53 89 62 09

### ESAT Le Mérignac

261 Rue Gaston Imbert  
05 53 93 34 53

### GEM - La Ruche d'Entraide

160 avenue de Soussial  
07 85 42 77 54

## MAISON DE SANTÉ PLURI- PROFESSIONNELLE

### BIAMOU Alain

Médecine générale  
Sur RDV : 05 53 79 36 60

### LAPLANCHE Michel

Médecine générale  
Sur RDV : 05 53 93 89 58

### BOTTEON Sandrine MAYRAND Caroline

Pédicure - Podologue  
Sur RDV : 05 53 79 98 45

### LAFON Jérémy

Diététicien nutritionniste  
Sur RDV : 07 83 96 71 21

### UNA GUYENNE 47

Aide, soins et services  
aux domiciles  
du lundi au vendredi :  
8h/12h-14h/17h  
05 53 76 06 30  
direction-unaguyenne47@orange.fr

### HOLLARD Jean-Marc

COLEMAN Xavier  
Chirurgien Dentiste  
05 53 93 21 22  
L/Ma/Me/V : 8h/12h - 14h/19h  
J : 8h/12h

### Centre Médico Psychologique

La Candélie  
05 53 77 67 00

## EMPLOI - INSERTION

### Association intermédiaire

5 place Martignac  
05 53 93 11 16  
aiplm@orange.fr

### Mission Locale

Moyenne Garonne - ERIP  
Entrée C - Hôtel de Ville  
L/Ma/J/V sur RDV  
09 67 67 13 90  
missionlocalemoyennegaronne  
@mlmg.fr  
https://www.facebook.com/Mis-  
sionLocaleMG/

## TOURISME

### Bureau d'Information Touris- tique de l'Office de Tourisme du Pays de Lauzun

1 rue Pasteur  
05 53 93 38 94  
tourisme.miramont  
@paysdelauzun.com

## ÉDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE

### Centre de Loisirs

145 Avenue de Grammont  
05 53 93 23 08  
clsh1@free.fr

### Collège Didier Lamoulié

566 Avenue Soussial  
05 53 93 21 42  
ce.0470024w@ac-bordeaux.fr

### Maison de la Petite Enfance

micro-crèche, LAEP, RPE  
67 chemin Yves Dumichel  
05 53 64 34 07  
mpe@miramontdeguyenne.fr

### Ecole Denise Baratz

Rue du 8 mai 1945  
05 53 93 22 27  
ce.0470520k@ac-bordeaux.fr

### R.A.S.E.D

Rue du 8 mai 1945  
05 25 17 00 26

### Les Clés

20 Boulevard Jules Ferry  
05 53 20 19 20  
a.lescles@wanadoo.fr

### Maison de la Vie Citoyenne Intercommunale

18 Boulevard Jules Ferry  
05 53 93 24 95  
mvtci.amicale@free.fr

### Maison Familiale Rurale

10 Boulevard Clémenceau  
05 53 93 21 49  
mfr.miramont@mfr.asso.fr

### SITE (syndicat intercommunal des transports d'élèves)

mardi/jeudi : 9h/12h-  
13h45/17h30  
vendredi : 9h/12h  
05 53 64 98 66

## Centre Médico

### Psychologique

Infanto Juvenile  
160 avenue Soussial  
(accès par la rue Pascal)  
05 53 93 26 94

## DÉCHETTERIE

### Z.I Favard

85, impasse Elie-Teyssier  
05 53 64 12 26  
iris@ccpl47.fr

### Jusqu'au 14/06 (horaires

d'hiver) : Lundi 13h30 à  
17h30 / Mardi - Jeudi 8h30  
à 12h et 13h30 à 17h30 /  
Mercredi - Vendredi 8h30 à  
12h00 / Samedi 8h30 à 12h30  
et 13h30 à 16h30

### jusqu'au 15/09 (horaires

d'été) : Du Mardi au Samedi  
de 7h15 à 13h30

## SÉCURITÉ

### Sapeurs-Pompiers

Centre d'Incendie et de  
Secours  
78 impasse Elie Teyssier  
miramontcdc@sdis47.fr

### Gendarmerie

05 53 83 39 10  
05 53 83 39 12  
cob.miramont-de-guyenne@  
gendarmerie.interieur.gouv.fr

## FRANCE SERVICES

28 boulevard Jules Ferry  
05 53 79 67 97

### Ouverture :

Lundi, mardi et jeudi : 9h-13h  
Mercredi et vendredi : 9h-12h  
Après-midis sur RDV

### Hôpital de Marmande

05 53 20 30 40

### Prévention radicalisation

0 800 005 696

### Enfance maltraitée 119

Hébergement 115

### Violences conjugales

3919

### Centre antipoisons

05 56 96 40 80

### Centre Médico social

05 53 64 65 45

**112**  
NUMÉRO D'APPEL  
D'URGENCE EUROPÉEN  
Il vous sera redirigé vers le service d'urgence approprié.  
Sans aucune charge de frais supplémentaires.

**15**  
SAMU  
Le SAMU est un service médical d'urgence.  
Pour obtenir l'adresse de votre SAMU, appelez le 112.  
Le SAMU est un service gratuit et anonyme.  
Il est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

**17**  
POLICE  
SECOURS  
Pour obtenir une information sur les services de secours, appelez le 112.

**18**  
SAPEURS-  
POMPIERS  
Pour obtenir une information sur les services de secours, appelez le 112.